



**Canaux**  
de Bretagne  
Un service de la Région Bretagne

canaux.bretagne.bzh

## Maison éclusière de Limur Commune de PEILLAC (56 350)



### Fiche d'identité

**PK :** 109,797

**Subdivision** Blavet Canal de Nantes à Brest – Centre d'exploitation des voies navigables de Redon

**Commune :** Peillac

**Nombre d'étage :** 1

**Nombre de pièces :** 4

**Surface au sol :** 55 m<sup>2</sup> et habitable 65m<sup>2</sup>

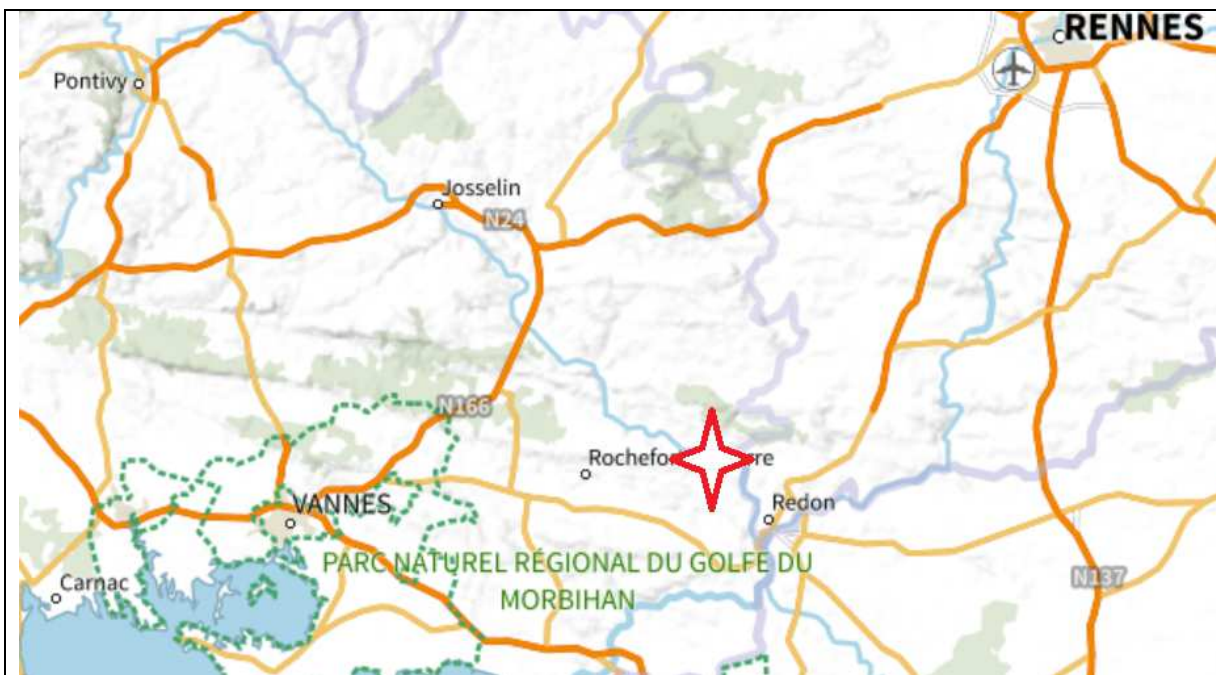
**Latitude :** 47°43'22 ''

**Longitude :** -2°11'03''W

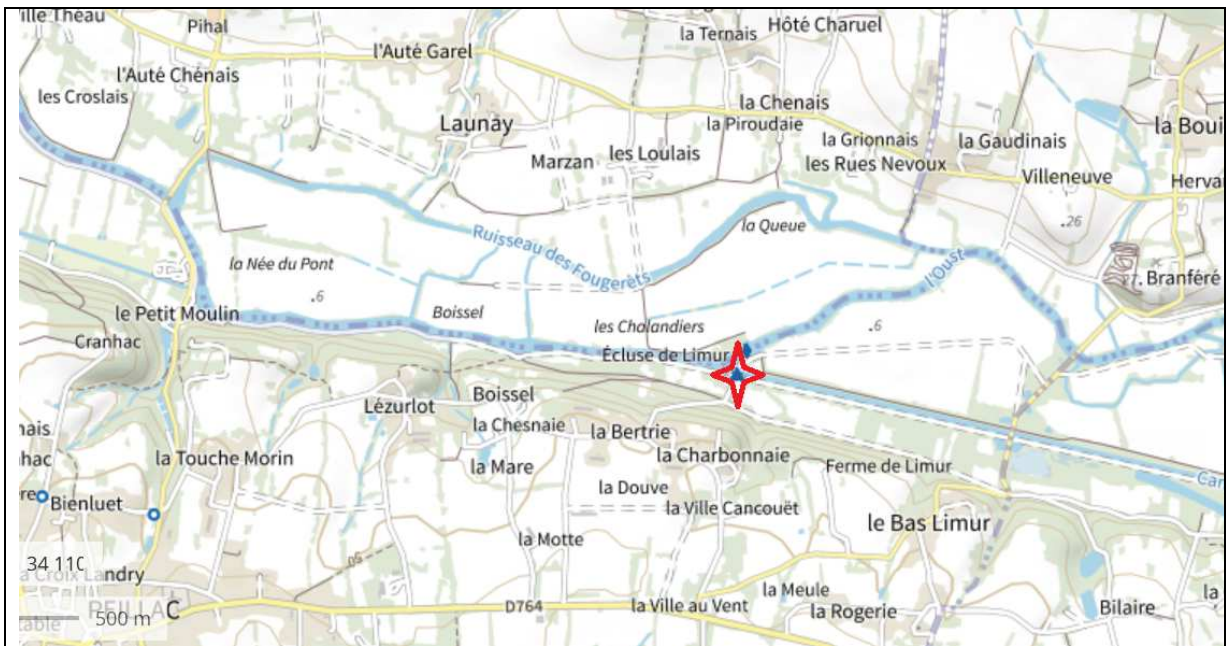
**Milieu d'implantation de la maison :** isolée, terrain de 270 m<sup>2</sup> (maison comprise)

## Plan de localisation

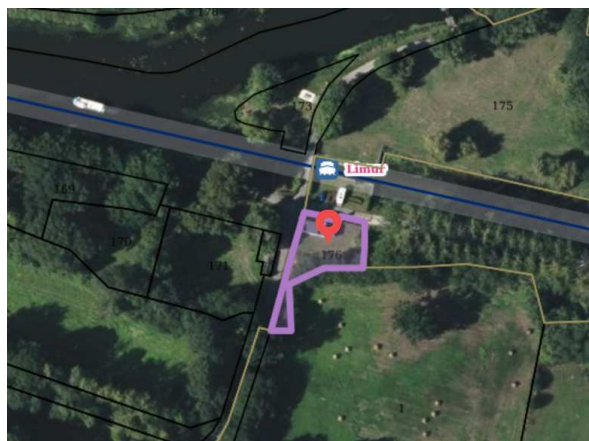
Localisation – Département du Morbihan -Commune de Peillac



**Peillac est situé à 14km de Redon**



La maison est située sur la parcelle Z0179 propriété de la Région Bretagne



### Qualification de l'état de la maison sous différentes formes possibles et selon plusieurs critères :

Ecluse n°20 Limur	Extérieur	Intérieur
Très bon état ++		
Bon état +	X	
Etat moyen -		X
Mauvais état --		

Très bon état : Pas de travaux à réaliser

Bon état : quelques rafraichissements à effectuer

Etat moyen : maison avec fissures, des travaux à réaliser pour la rendre habitable

Mauvais état : maison en ruine, de gros problèmes de structure, intérieur non aménagé



20 Limur    Très bon état ++    Bon état +    Etat moyen -    Mauvais état --

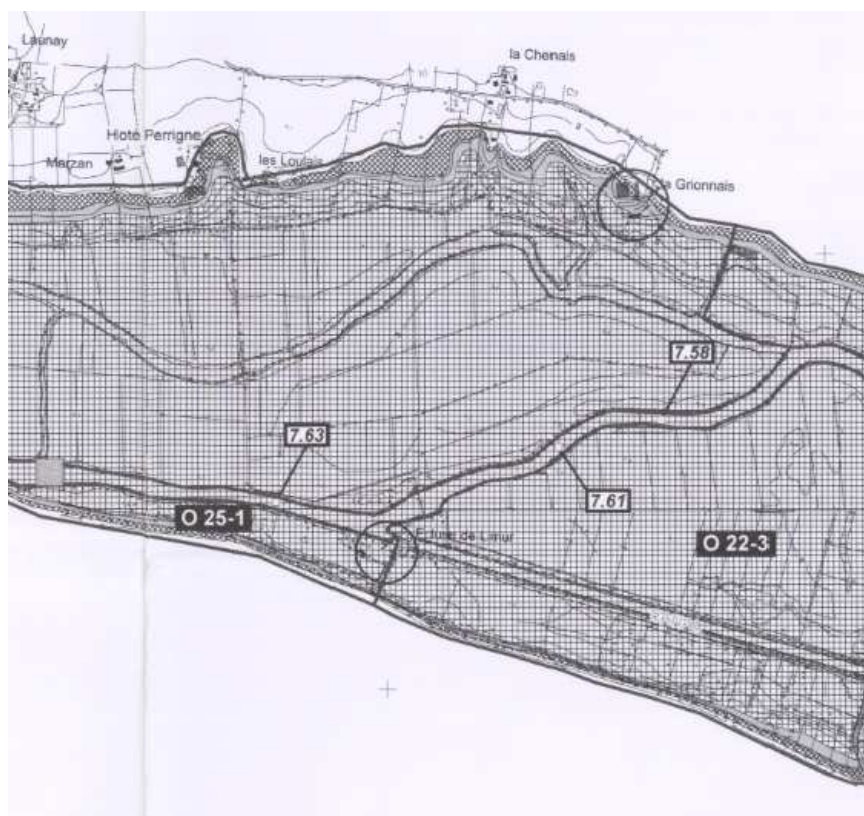
<i>Charpente</i>				
<i>Toiture</i>				
<i>Façade</i>				
<i>Menuiseries Ext</i>			Région	
<i>Assainissement</i>			Région	
<i>Intérieur</i>			Occupant	

**Intérêt patrimonial (cf inventaire du patrimoine)**

<http://patrimoine.bzh/gertrude-diffusion/dossier/limur/af9467ef-8744-4a86-b48b-21714cf9ca9a>  
<http://patrimoine.bzh/gertrude-diffusion/dossier/limur/fd687a78-9633-4af2-99b3-2659155ecb50>

**Plan de prévention du risque d'inondation (PPRI)**

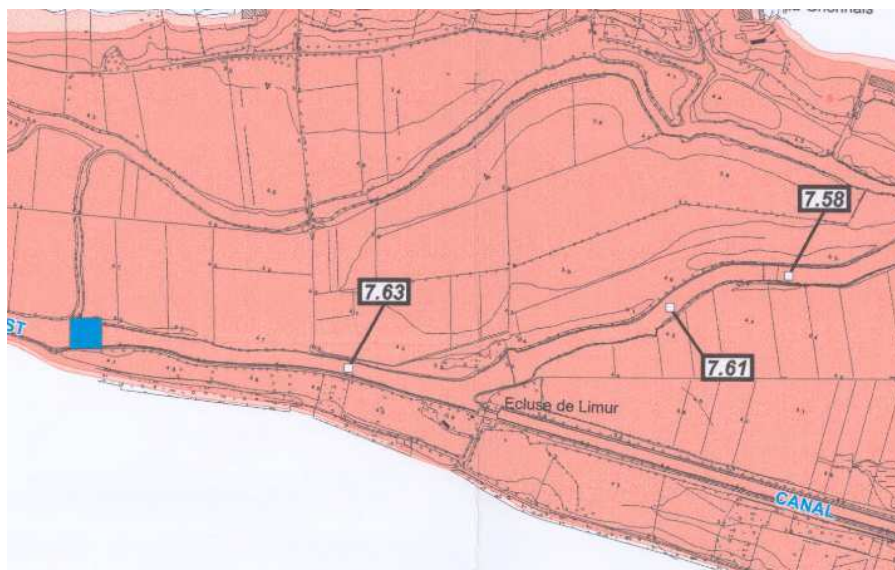
Zone d'Aléa Fort H > 1m



[https://www.morbihan.gouv.fr/content/download/33201/249986/file/Aleas\\_Vilaine\\_aval\\_coupure\\_5.PDF](https://www.morbihan.gouv.fr/content/download/33201/249986/file/Aleas_Vilaine_aval_coupure_5.PDF)

Zone réglementaire Zone 2A

Champ d'expansion des crues à présenter pour toute urbanisation nouvelle



[https://www.morbihan.gouv.fr/content/download/33215/250053/file/Reg\\_C5\\_Oust\\_st\\_Grave\\_pont\\_de\\_Bilaire\\_.PDF](https://www.morbihan.gouv.fr/content/download/33215/250053/file/Reg_C5_Oust_st_Grave_pont_de_Bilaire_.PDF)

## Accessibilité de la maison par la voie publique

Maison éclusière	Accessible (par une voie publique entretenue)	Moyennement accessible (par une voie publique, ou un chemin)	Difficilement accessible (uniquement par chemin de halage)
20 Limur	X		

## Descriptif intérieur pour les maisons non-habitées (voir photos)

La maison est aujourd'hui murée pour éviter les occupations illégales. Nous ne disposons pas de photos intérieures.

## Présence ou non d'un local saisonnier

Maison éclusière	Local dépendant de la maison	Local indépendant de la maison	Pas de local saisonnier
20 Limur	X		

## L'environnement proche de la maison

### Les bâtiments annexes

Maison éclusière	Absence de bâtiments annexes	Présence de bâtiments annexes	Type de bâtiments annexes
20 Limur		Appentis	

## Environnement naturel et paysager

(Grâce à un descriptif et des photos) (Natura 2000, savoir si la maison est en ZNIEFF : Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique).

La maison se situe en périmètre Natura 2000 dans un cadre arboré, La maison dispose d'un jardin d'environ 200m<sup>2</sup> bordé d'arbres. De l'autre côté de l'écluse il existe un terrain propice au rassemblement de la population riveraine. A proximité se trouve un four à pain à réhabiliter et une aire de pique-nique.

Le bief est fréquenté par les pêcheurs à la carpe, qui pêchent de nuit.

Zone Natura 2000	Zone spéciale de conservation (ZSC) dite « Habitats »	Zone de protection spéciale (ZPS) dite « Oiseaux »
20 Limur	OUI	NON

ZNIEFF : Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique	ZNIEFF de type 1 : Secteur de grand intérêt biologique ou écologique	ZNIEFF de type 2 : Grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes.
20 Limur	NON	NON

## L'environnement touristique et social de la maison

### Proximité avec la ville ou le village le plus proche

La ville la plus proche de l'écluse de Limur est Peillac avec les services suivants : Boulangerie, restaurants, poste, gîte.

L'écluse de limur n'est pas une écluse classique qui permet de faire monter et descendre les bateaux d'un bief à l'autre. C'est une écluse de garde qui permet en fermant les portes amont en hiver de protéger les biefs artificiels situés en aval. L'écluse est donc ouverte pendant la saison de navigation et fermée en hiver, dès que les niveaux d'eau montent.

### Offre touristique sous deux approches :

#### Locale (la maison dans son environnement)

#### Itinérante (cohérence des services afin de savoir si la maison peut en proposer ou non)

#### Locale (la maison dans son environnement)

La maison éclusière est située à 5 km du bourg de la commune de Peillac, sur le canal de Nantes à Brest, entre 2 pôles touristiques : à 5 km du pont d'Oust à Peillac (halte nautique, camping municipal) et à 5 km de l'île aux Pies à St Vincent sur Oust.

La maison éclusière est située au point de rencontre entre le canal de Nantes à Brest et l'ancien cours de l'oust, zone réputée pour être une halte de pique-nique.

#### Itinérante (cohérence des services afin de savoir si la maison peut en proposer ou non)

La maison éclusière se situe au bord du canal de Nantes à Brest, sur l'itinéraire cyclable de la Vélodyssée et en contrebas du GR 38. Elle est aussi connectée à une boucle de petite randonnée.

Côté nautisme, elle est située sur le parcours d'itinérance canoë entre St Vincent et Peillac, et sur le parcours de bateaux habitables entre Redon et Josselin.



Photos du site

